L'ASSOCIATION DES CONSEILS CHRETIENS ET EGLISES EN AFRIQUE DE L'OUEST ACCEAO

FECCIWA/ACCEAO
General Coordination
Coordination Générale

2014 International Year of Family Farming

Association des Conseils Chrétiens et Eglises en Afrique de l'Ouest
C/o All Africa Conference of Churches Regional Office, 1235 Rue de la Paix,
B.P. 2268, Lomé, Togo
Telephone (+228) 22 20 46 86,
Mobile (+228) 90 86 98 29,
Fax : (+228) 22 20 18 75

SOMMAIRE

Les Eglises soutiennent l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale Page 1

Agriculture familiale : agriculture divine Page 2

Qu'est-ce que l'agriculture familiale ? Page 2

L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014 Page 2

Les préoccupations des Eglises pour l'Agriculture Familiale Page 3

Progrès à ce jour sur les engagements régionaux Page 4

Les investissements pour la production agricole et le développement rural Page 4

L'Agriculture Familiale- Investir dans la souveraineté alimentaire Page 5

Fiche de renseignements:

Faire progresser l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest

La solution à la lutte contre la faim et la pauvreté en Afrique de l'Ouest

Les églises plaident en faveur de l'appui maximum aux agriculteurs familiaux pour nourrir les populations

L'Agriculture Familiale favorise le développement local et brise le cycle de la faim et de la pauvreté

Recommandations clés :

FECCIWA et ses Églises membres, appellent les Gouvernements d'Afrique de l'Ouest à dédier une décennie au soutien de l'Agriculture Familiale afin d'éliminer la faim et d'assurer les moyens de subsistance aux communautés vulnérables d'Afrique de l'Ouest grâce à ces moyens:

- Accroître les investissements pour soutenir l'agriculture paysanne ;
- Renforcer les capacités nationales de production de nourriture, d'approvisionnement et résilier les crises et catastrophes alimentaires ;
- Faire la promotion du marché régional pour le développement de l'Agriculture Familiale ;
- Adapter les politiques nationales et régionales cadres au regard des besoins des agriculteurs familiaux.
- Supporter les exploitations familiales et locales du secteur privé d'abord et avant tout, plutôt que l'agriculture industrielle à grande échelle en Afrique de l'Ouest ;
- Supporter la production des cultures vivrières et la diversification des activités et assurer le bon fonctionnement des marchés des collectivités locales.

Les Eglises soutiennent l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale des Nations Unies

Agriculture familiale - Agriculture divine

Genèse 1: 29-31: Quand Dieu a tout créé, cela était bon. Puis Dieu dit: «Je vous donne chaque plante portant semence sur la surface de toute la Terre, et tout arbre qui a des fruits avec des graines dedans.
Ce sera votre nourriture. Et à toutes les bêtes de la terre et tous les oiseaux du ciel et tous ce qui se meut sur la terre, tout ce qui a souffle de vie, Je donne toute herbe verte pour nourriture. "

Et c'est ainsi.

Quand Dieu a créé les Hommes et toutes les créatures de la Terre, il a placé Adam dans le jardin d'Eden. Dieu a planté un jardin en Éden et il a fait croître chaque arbre agréable à contempler et bon pour la nourriture (Genèse 2: 8-9). Après la création de l'être humain à la fois mâle et femelle, Dieu pris des dispositions pour leur alimentation et leur subsistance. Dieu a donné aux Hommes domination sur tout (Genèse 1:28) mais à condition de prendre soin de la Terre (Genèse 2:15). L'intention de Dieu était que la création fournisse pour toutes les personnes, aujourd'hui et à l'avenir. Il faut prendre

«Les exploitations familiales sont intégrées dans les valeurs agricoles, mais les prestations ne sont pas souvent touchées par les populations locales.
Les agriculteurs doivent être pris en compte pour recevoir une rémunération décente pour leurs produits.
Grâce à des installations de stockage appropriées, le traitement et le moment de la vente, une valeur additionnelle peut être réalisée.
Les familles d'agriculteurs avec leurs capacités à organiser et former des coopératives seront essentiels et affirmeront leur pouvoir de négociation afin d'influencer l'offre et la demande ".

L'Agriculture familiale - Agriculture divine

soin du jardin de sorte que le jardin puisse produire et prendre soin du jardinier.

Les principes de prise en charge du jardin sont fixés dans l'Exode 23:11: «Mais la septième année, tu le laisseras se reposer et en jachère, de sorte que les pauvres de ton peuple puissent y manger; et ce qu'il reste d'animaux sauvages puissent manger. Vous ferez la même chose avec votre vignoble et verger d'olive. "

Grâce à ce verset, Dieu enseigne que, pour être durable, il doit y avoir du repos pour la terre, les travailleurs, et les animaux, de sorte qu'ils puissent tous devenir plus fructueux après, ayant ce repos pour se renouveler. La production alimentaire ou toute forme d'agriculture est considérée comme durable quand elle est écologiquement, économiquement viable, socialement juste, plus humaine et adaptable. Lorsque le sol est trop utilisé sans moment pour se reposer dans le but de maximiser la production, le sol perd de son humidité et de sa fertilité.

Traditionnellement, la production alimentaire en Afrique est restée au niveau de subsistance et le système agricole basé sur l'agriculture itinérante et la jachère agricole. Dans ces pratiques, la fertilité du sol est périodiquement restaurée en terres cultivées par la culture itinérante, le repos du sol, permettant à la terre récemment mise en culture de se reposer et de récupérer. Selon le rapport de l'ONU par M. De Schutter, à ce jour, les projets agro écologiques ont montré une augmentation de rendement moyen des cultures de 80% dans 57 pays en développement, avec une augmentation moyenne de 116% pour tous les projets africains. Il déclare en outre que, les projets récents menés dans 20 pays africains ont démontré un doublement des rendements des cultures sur une période de 3-10 ans.

Qu'est-ce l'agriculture familiale ?

Elle comprend toutes les activités agricoles axées sur la famille, et elle est liée à plusieurs domaines de développement rural.

- Elle est un moyen d'organiser l'agriculture, la foresterie, la pêche, la production pastorale et l'aquaculture qui sont gérées et exploitées par la famille et surtout tributaires de la main-d'œuvre familiale.

- Au niveau national, il ya un certain nombre de facteurs qui sont essentiels pour un développement réussi de l'agriculture familiale, tels que les conditions agro-écologiques et territoriales; l'environnement politique; l'accès aux marchés; l'accès à la terre et aux ressources naturelles; l'accès aux services de technologie et de vulgarisation; l'accès au financement; les conditions démographiques, économiques et socioculturelles; la disponibilité de l'éducation spécialisée, etc.

- "L'agriculture familiale et la production alimentaire à petite échelle améliorent l'offre alimentaire, la durabilité sociale et environnementale et sauvegardent des moyens de subsistance pour la majorité." (L'Evaluation Internationale des Connaissances Agricoles pour le Développement (IAASTD 2008).

QUI SONT LES AGRICULTEURS FAMILIAUX ?

- Ils sont les gardiens de la biodiversité
- Ils sont les principaux fournisseurs de produits alimentaires pour des milliards d'enfants, femmes et hommes
- Ils luttent contre le changement climatique
- Ils sont des entrepreneurs stimulant les économies locales
- Ils soutiennent le développement rural durable

Les agriculteurs familiaux sont les gardiens de leur environnement: Aidez-les à développer de façon durable leurs capacités

Cadre 1 : Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014

2014 a été officiellement déclarée par les Nations Unies être l'«Année Internationale de l'Agriculture Familiale" (AIAF) pour rehausser le profil de l'agriculture familiale et de l'agriculture à petite échelle dans la lutte contre la faim et la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'amélioration des moyens de subsistance, la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement, et permettant un développement durable, en particulier dans les zones rurales. Les Eglises d'Afrique de l'Ouest appuient les Nations Unies dans l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale.

L'ACCEAO et les Eglises membres sont depuis une dizaine d'années dans la promotion de l'agriculture familiale pour mettre fin à la faim et garantir des moyens de subsistance pour les communautés vulnérables en Afrique de l'Ouest. L'ACCEAO appelle à la pleine mise en œuvre des principaux instruments régionaux soutenus par un financement à long terme, et mettant davantage l'accent sur la responsabilisation et la transparence.

Il faut repositionner l'agriculture familiale comme un outil central pour le développement durable et l'augmentation de l'investissement en appui à l'agriculture paysanne en Afrique de l'Ouest par:

- L'allocation de 10% du PIB annuel inscrite dans la déclaration de Maputo en 2003 en faveur des petits exploitants et soutien aux agriculteurs
- Le suivi des dépenses du budget à savoir combien a été alloué à soutenir l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest
- Promouvoir l'accès au crédit afin de permettre à des petits exploitants agriculteurs de moderniser leurs exploitations et d'accroître leurs revenus.

Appeler à des investissements pour la production agricole et le développement rural

Les gouvernements devraient mettre en œuvre des politiques et des techniques portant sur les causes profondes des crises alimentaires par la promotion d'une plus grande résilience chez les populations vulnérables, d'une alimentation durable et d'une sécurité alimentaire globale en pouvant:

- Permettre au secteur privé et aux organisations de la société civile, y compris celles qui représentent les petits agriculteurs, de participer à des consultations aux niveaux national et régional afin qu'ils puissent contribuer aux initiatives de développement agricole.
- Soutenir les fermes durables (gestion intégrée de la fertilité des sols, le renforcement des services de soutien aux producteurs, et la diffusion de l'amélioration des technologies);
- Garantir les droits d'accès aux terres mieux sécurisés pour les familles d'agriculteurs (en particulier les femmes et les jeunes) et empêcher les gros investisseurs internationaux, de faire des acquisitions opaques de terres, de manière à encourager l'investissement dans les exploitations familiales.
- La prévention et la gestion des crises alimentaires et autres ressources naturelles, des catastrophes (systèmes d'alerte précoce, systèmes de gestion des crises, appui à la réhabilitation des zones après les crises et développement de mécanismes de compensation / assurance contre les catastrophes);
- Mettre en place des dispositifs de protection sociale pour les agriculteurs familiaux et autres producteurs alimentaires à petite échelle ; ce qui peut être un filet de sécurité efficace en temps de crise.
- Constituer des réserves de céréales, prévues par la production locale, qui sont nécessaires pour stabiliser les prix et faire office d'outil de sécurité sociale, afin de soutenir la souveraineté alimentaire.

Promouvoir le marché régional pour le développement de l'Agriculture Familiale.

Les réformes nationales des politiques agricoles en vigueur doivent prendre en compte la diversité des systèmes de production agricole, soutenir les besoins des agriculteurs, promouvoir des marchés de niche locaux et régionaux, et stimuler le commerce intra-régional à travers:

Le renforcement des communautés économiques régionales (CER) faciliter les consultations des parties prenantes intégrées, comprenant en particulier les petits agriculteurs et les femmes, pour identifier les besoins communs, la mise en œuvre du projet, le suivi et l'évaluation.

Développer des filières agricoles et la promotion des marchés (développement de la valeur de différente nourriture y compris les chaînes, les cultures d'exportation périurbaines, l'élevage à cycle court, les produits agro-forestiers, la pêche artisanale et l'aquaculture; le développement de la transformation des produits et la promotion du commerce national, régional et international).

Les préoccupations des Eglises pour l'Agriculture Familiale

Globalement, le nombre de personnes souffrant de la faim a diminué considérablement au cours des deux dernières décennies, mais 842 millions de gens continuent à lutter contre la faim tous les jours. 12% de la population mondiale, soit 1 sur 8 souffrent de maladies chroniques liées à la faim, et de régulièrement ne pas avoir suffisamment de nourriture pour mener une vie active et productive. La grande majorité les personnes souffrant de la faim chronique vivent dans les régions en développement. L'Afrique Sub-saharienne est la région avec la plus forte prévalence de sous-alimentation (24,8%), avec de modestes progrès au cours des dernières années (FAO SOFI 2013). Les crises alimentaires mondiales de 2007 ont attiré l'attention et renouvelé les défis agricoles, allant du changement climatique à l'énergie et à la rareté de l'eau, la croissance de la population et la jeunesse au chômage, l'acquisition de terrains et la demande de biocarburants, les migrations et l'urbanisation, et la diminution de l'investissement dans la recherche agricole au cours des dernières décennies.

L'accaparement des terres en Afrique de l'Ouest- des pays comme le Mali, la Sierra Léone, le Bénin et le Libéria sont déjà ciblés par les investisseurs étrangers pour l'alimentation et l'agro-industrie des matières premières, ils ne peuvent pas nourrir leurs propres populations et les femmes n'ont pas d'accès sécurisé à la terre.

Le document politique de l'ACCEAO sur les défis en matière de développement agricole

« Le largage » - Renforcer la capacité des petits agriculteurs à accéder à des opportunités de marché est l'un des problèmes de développement les plus urgents auxquels font face les gouvernements en Afrique. L'ouverture des marchés africains permet l'afflux massif de produits subventionnés vendus en dessous de leurs prix et représentent une concurrence déloyale pour les producteurs locaux.

Les préoccupations des Eglises pour l'Agriculture Familiale - SUITE

La croissance démographique et l'urbanisation (double défi pour l'avenir) - La population de l'Afrique de l'Ouest devrait augmenter de 150 millions dans les 20 prochaines années. Parallèlement, le nombre de producteurs agricoles devrait rester stable. Le premier défi de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP) est de «nourrir correctement une population de plus en plus grande et rapidement urbanisée en Afrique de l'Ouest... "

Le changement climatique- Le changement climatique est une autre menace sans précédent pour la sécurité alimentaire. Celui-ci affecte particulièrement les petits exploitants les plus vulnérables et les pasteurs nomades qui dépendent de l'aquaculture. Les chercheurs ont prédit que 55 à 65 millions d'africains seront menacés par la faim d'ici à 2080, à la suite d'une hausse de la température mondiale de moins de 2,5 ° C.

Les tendances d'investissement - L'Afrique de l'Ouest dépense une moyenne de 8 milliards de dollars en importations de produits alimentaires, ce qui représente environ 18 pour cent de la valeur totale des importations combinées de marchandises. Il est clair que, si la région est en mesure de débourser quelques 8 milliards de dollars par an pour acquérir des denrées alimentaires (CEA, 2008), il devrait être en mesure de mobiliser au moins 4 à 5 milliards de dollars pour construire des bases de production durable, garantissant sa sécurité alimentaire et un bon fonctionnement du marché intérieur. Le coût du Programme Régional d'Investissement est estimé à 900 millions de dollars US sur cinq ans.

La visite des responsables d'églises des fermes communautaires à Tema, au Ghana

Progrès des engagements régionaux à ce jour

L'Afrique de l'Ouest en tant que région à mis en place un certain nombre de politiques de soutien à l'agriculture et à l'agriculture familiale et cette progression suivra son cours si celles-ci sont bien mises en œuvre et que les investissements nécessaires sont apportés. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a développé une politique agricole (ECOWAP) comme moyen de mise en œuvre du PDDAA en Afrique de l'Ouest. Adoptée en Janvier 2005, l'ECOWAP est basée sur une vision de construction d' «*une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficience et l'efficacité des exploitations familiales et la promotion de l'entreprise agricole par le biais de la participation du secteur privé ».* Dans sa phase opérationnelle, la politique agricole a un plan régional d'investissement stratégique pour l'agriculture incorporant des instruments dont le but, en substance, est d'aider à stimuler la production agricole régionale, de réglementer le fonctionnement du marché et de fournir un meilleur accès à l'alimentation aux populations vulnérables.

Le Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) a trois objectifs principaux: i) la promotion des produits stratégiques pour la souveraineté et la sécurité alimentaire (maïs, riz, manioc, le bétail et les produits animaux), ii) la promotion d'un environnement favorable pour le développement de l'agriculture régionale, et iii) réduire la vulnérabilité et promouvoir l'accès durable à l'alimentation pour la population au sens large. Le Plan Détaillé de Développement pour L'Agriculture Africaine (PDDAA) a donc été mis en place en 2003 pour accomplir les tâches suivantes: l'amélioration durable de la production agricole; le développement de la pêche et de la pisciculture; accroître l'accessibilité à la terre ainsi qu'aux sources de financement; un système plus robuste de collecte et de commercialisation du produit agricole; la mise à niveau à la fois du système et des innovations de gestion de l'information; l'amélioration de l'état nutritionnel; le renforcement du développement institutionnel et des ressources humaines.

Ces instruments accompagnés par une structure opérationnelle et des mécanismes de financement, sont censés efficacement stopper les goulots d'étranglement vis-à-vis des petits agriculteurs.
La question fondamentale est de savoir si ces politiques et instruments politiques sont en mesure de «*promouvoir positivement le développement des secteurs favorisant les petits agriculteurs. Sont-elles des politiques susceptibles d'aider à la restructuration professionnelle des organisations agricoles afin de favoriser les synergies entre leurs initiatives et le secteur privé à surmonter certaines des contraintes endémiques des petits agriculteurs, tels que l'approvisionnement en intrants et l'accès à marchés? "*

Les investissements pour la production agricole et le développement rural

Les adaptations agricoles réussies à la fois sur les plans national et régional nécessitent des stratégies de mobilisation de ressources importantes, des capacités pour institution compétente, des services de vulgarisation agricole améliorés et des partenariats avec les parties prenantes et la favorisation de la participation. Face à l'importance de l'agriculture pour l'économie africaine, en 2003, les gouvernements africains (Déclaration de Maputo) ont convenu d'investir 10% du PIB national dans l'agriculture pour stimuler la productivité.

Le Plan Détaillé de Développement pour L'Agriculture Africaine (PDDAA) créé en 2003 par l'Assemblée de l'Union Africaine recommande d'allouer 10% du budget national au développement agricole dans le but d'atteindre un taux de croissance agricole annuel de 6%, en respectant l'ensemble des recommandations émises au sommet de l'Union Africaine tenu à Maputo en juillet 2003.

Cependant, seulement 4 des 19 gouvernements africains ont respecté l'engagement de la Déclaration de Maputo de 10% des budgets pour l'agriculture. Ce manque d'investissement dans l'agriculture et les petites exploitations freine la production alimentaire et retarde les progrès réalisés dans la réduction du nombre de personnes affamées dans la région.

Selon un rapport de la Banque Mondiale (2013), «L'agriculture et l'agro-industrie devraient représenter un 1 billion de dollars pour l'industrie en Afrique Sub-saharienne (ASS) d'ici 2030 (par rapport à 313 milliards de dollars en 2010), et elles devraient être en haut de l'ordre du jour pour la transformation économique et le développement. » La Nouvelle Alliance pour la nutrition et l'Agriculture lancée en 2012, vise à promouvoir les investissements qui accélèrent la mise en œuvre des plans nationaux africains pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le danger est qu'il n'est pas clairement stipulé qu'il y aura suffisamment de garanties pour que les décisions d'investissement soient guidées par les besoins des communautés plutôt que par des acteurs transnationaux et des entreprises dont l'orientation principale est le profit.
La preuve du cadre juridique de la coopération de la Côte d'Ivoire, par exemple, décrit les promesses pour «réformer les lois foncières et faire d'autres changements de politiques pour faciliter l'investissement privé étranger dans l'agriculture. En échange, la Côte d'Ivoire reçoit des centaines de millions de dollars d'aide des bailleurs de fonds, ainsi que les promesses de huit entreprises étrangères et leurs partenaires locaux d'investir près de 800 millions de dollars dans le développement des exploitations massives de riz. [iv]

Une plantation d'huile de Sime Darby au Libéria
Les dirigeants de l'Église libérienne ont exprimés leur mécontentement face à la plantation agricole pour la production de bio carburant

D'autres pays n'ont pas cherché la réforme juridique. Toutefois, les gouvernements commencent à mettre en place des programmes intersectoriels pour renforcer l'accès à la nourriture des peuples vulnérables ou les moyens de se la procurer (voir le cadre 2: Programme de cantine scolaire du Ghana)

Cadre 2 : Les systèmes agricoles à grande échelle des investisseurs étrangers ne sont pas la solution pour la sécurité alimentaire

Les investisseurs étrangers ont accès à la terre et à l'eau en Afrique de l'Ouest, par des soi-disant partenariats public-privé. Les conditions d'accords restent souvent opaques pour les communautés locales, même si les traités internationaux affirment leur «consentement libre, préalable et éclairé». (Directeurs des Nations Unies pour une gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts 2012)

Les investisseurs peuvent engager des investissements sociaux, des emplois et des opportunités pour les communautés affectées. Mais sans mesures d'exécution efficaces ces promesses resteront lettre morte.

Trop souvent, les partis officiels en sont complices. L'exemple de la Sierra Leone: «Lorsque les membres du Conseil des Eglises visitait Lungi en Sierra Leone, l'un des villages qui avait sous-loué des terres à Addax Bioénergie pour les cinquante prochaines années, ils ont trouvé une communauté qui se sentait trahie. Addax avait repris les marécages, les meilleurs endroits pour les cultures vivrières. La société a versé une compensation, mais beaucoup moins que la valeur des cultures qui auraient pu être générés à partir de la terre par les gens eux-mêmes. Addax n'a pas seulement utiliser la terre, mais a également pris sur l'eau, le pompage de la rivière Rokel en la laissant polluée par des herbicides et des engrais. Les femmes ont déclaré que l'eau ne pouvait plus être utilisée pour la boisson.

- NEPAD- Le NEPAD a trois objectifs principaux à long terme liés entre eux qui sont l'éradication de la pauvreté, l'accélération de la croissance, et le renversement de la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation
- Pour aider à atteindre ces objectifs, le NEPAD appelle à atteindre et à maintenir une croissance moyenne du PIB réel de plus de 7 pour cent par an pendant 15 ans (NEPAD 2003).
- Le PDDAA est une initiative africaine soutenue par les gouvernements africains, l'Union Africaine et le NEPAD. L'initiative vise à accélérer la croissance agricole, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en visant un taux de croissance de la productivité agricole au moins égal à 6%, grâce à une allocation d'au moins 10% des dépenses publiques dans l'agriculture. PDDAA est mis en œuvre à travers quatre piliers: l'augmentation des surfaces des systèmes de gestion durable des terres desservies par la maîtrise de l'eau, l'amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour faciliter l'accès au marché, l'accroissement de l'offre alimentaire et la réduction de la faim, la recherche agricole, la diffusion et l'adoption de technologies.

L'Agriculture Familiale- Investir dans la souveraineté alimentaire

Les aviculteurs locaux peuvent fournir de la nourriture saine.

Environ la moitié de la population économiquement active dans les pays développés, est estimée à 2,5 milliards dans les zones rurales et dépend de l'agriculture pour à la fois sa nourriture et ses revenus. En Afrique sub-saharienne (ASS), 82% de la population rurale vit dans des pays où l'agriculture est une source principale de croissance, ce qui représente 32% du PIB en moyenne. La principale source d'emplois dans la région ouest africaine est l'agriculture. En fait, plus de 65 pour cent de la population travaille dans le secteur agricole. Plus de la moitié d'entre eux sont des femmes et plus de deux-tiers sont des jeunes. Ils opèrent principalement dans des exploitations familiales dont les parcelles ont une superficie moyenne d'environ un hectare et demi.

Les exploitations familiales sont beaucoup plus petites en comparaison aux fermes commerciales. Certaines études menées au Ghana en 1997 (Owusu et al., 2002) comptaient 800 000 exploitations familiales produisant du cacao sur une superficie moyenne de 3 hectares par ferme, dont 80% avaient moins de 4 hectares. Au Bénin, la taille moyenne était de 3,3 hectares (Minot et al., 20015). Au Mali, la production de coton est effectuée par plus de 200.000 ménages agricoles de moins de 15 personnes sur 10 hectares (Toulmin et Guèye, 2003).
Même si la production est principalement destinée à la consommation personnelle, il existe une augmentation de l'écoulement de la production en raison du besoin croissant de liquidité. De plus en plus, les semences donnent aux ménages nourriture et revenus, en plus d'autres activités telles que le commerce, l'élevage, l'artisanat, la pêche, etc. (PDDAA Rapport d'évaluation de 2010).

Les organisations paysannes doivent avoir leur mot à dire dans les décisions politiques et les investissements

Cadre 3: la souveraineté alimentaire

- La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à la production d'une alimentation saine et culturellement appropriée produite par des méthodes écologiques rationnelles et durables, et leur droit de définir leur propre alimentation et systèmes l'agricoles.
- La souveraineté alimentaire s'oppose à la notion de suffisance nutritionnelle, qui sous tend la génération de revenus pour l'achat d'aliments sur les marchés internationaux.

Les Eglises promeuvent la souveraineté alimentaire et ses six piliers en Afrique de l'Ouest:

- Mettre l'accent sur l'alimentation des populations
- Permettre le contrôle local
- Valoriser les fournisseurs de produits alimentaires
- Accroître les connaissances et les compétences
  Confiner les systèmes alimentaires
- Fonctionner en accord avec la nature

Les églises soutiennent: la campagne « Mangez ce que vous produisez et Produisez ce que vous mangez » au Togo

Références

Pour plus d'informations consultez:
Http://www.fao.org/familyfarming-2014 / home / fr /

http://www.fao.org/docrep/018/i3458e/i3458e.pdf (FAO SOFI 2013)

«Lorsque les membres du Conseil des Eglises de la Sierra Leone ont visité Lungi, l'un des villages qui avait sous-loué des terres à Addax Bioénergie pour les cinquante prochaines années, ils ont trouvé une communauté qui se sentait trahi. Addax avait repris les marécages, les meilleures zones pour la culture vivrière. La société a versé une compensation, mais beaucoup moins que la valeur de la récolte qui aurait pu être produite à partir de la terre par les gens eux-mêmes. Addax n'a pas seulement utilisé la terre mais a également pris sur l'eau, le pompage de la rivière et Rokel laissé pollué par des herbicides et des engrais. Les femmes ont déclaré que l'eau ne pouvait plus être utilisée pour boire. »

Dr J. Lorimer, Centre Université d'Oxford pour l'environnement, document de recherche de fond sur le changement climatique prévoyant les impacts les plus pertinents pour Oxfam, citant M. Parry et al. (1999)

«Le changement climatique et l'insécurité alimentaire dans le monde: une nouvelle évaluation », Global Environmental Change 9, supplément 1.

Soule, G. (2013), l'examen analytique de l'investissement national des stratégies et des politiques agricoles pour la promotion des aliments de base les chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest, In: Reconstruire alimentaire en Afrique de l'Ouest

Potentiel, A. Elbehri (ed.), FAO / FIDA.
ibid
Http://www.ifad.org/events/agriculture/background.ht

FECCIWA/ACCEAO
General Coordination
Coordination Générale

www.fecciwa.org

Cette fiche d'information a été élaborée par l'ACCEAO et
éditée par Angeline Munzara - Chawira, Associate Director, Resilience & Livelihoods, World Vision International

C/o Conférence des Eglises de Toutes l'Afrique, Bureau regional
1235 Rue de la Paix, B.P. 2268, Lomé, Togo
Téléphone (+228) 22 20 46 86, Cel (+228) 90 86 98 29, Fax (+228) 22 20 18 75
E-mail : foodcampaign@fecciwa.org, web site : www.fecciwa.org

L'Association des Conseils Chrétiens et des Eglises de l'Afrique de l'Ouest (ACCEAO), au nom des treize pays membres plaide en faveur des conditions qui garantissent l'accès durable à une nourriture suffisante et abordable pour tous les peuples.

Par la voix prophétique des Eglises, les membres sensibilisent sur les questions politiques et sociales, qui affectent l'agriculture et développement rural. L'ACCEAO utilise son réseau de conseils chrétiens pour dialoguer avec les décideurs politiques et plaider pour un changement en Afrique de l'Ouest.